DAJI/2019/Nomination/n°11

L'Administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu l'arrêté du Recteur en date du 17 juillet 2019 portant nomination de Madame Simone BONNAFOUS, à l'administration provisoire d'Aix-Marseille Université

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Nicolas FLUHR est nommé coordinateur du Pôle Universitaire de Gap.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 1er Octobre 2019

Simone BONNAFOUS
Administratrice Provisoire
d'Aix-Marseille Université

Aix-Marseille Université - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13 284 Marseille cedex 07 - France
Tél. : **+33 (0)4 91 39 65 00** - Fax : **+33 (0)4 91 31 31 36** - Site web : **www.univ-amu.fr**